



## APPEL A CANDIDATURE SESSION 25 E&P - Octobre 2022

Mission « droit des travailleur·ses saisonnier·es dans l'agriculture »

### Thématique

Agriculture paysanne  
et travailleurs  
migrants saisonniers

### Pays

France – région  
PACA

### Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

---

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

La mission s'inscrit dans le cadre d'une session collective qui regroupe de 8 à 15 volontaires, partant chacun·e sur une mission différente. Une préparation collective au départ d'un mois ainsi qu'une période de capitalisation au retour de 3 semaines sont prévues dans cette mission.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <http://volontaires.echanges-partenariats.org/>

### Présentation des organisations partenaires

---

- Organisation d'envoi : Confédération Paysanne

Créée en 1987, la confédération paysanne est un syndicat agricole qui milite pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend avec constance depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. C'est une alternative réaliste à un modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans et de structures agricoles diversifiées. La Confédération Paysanne combat un modèle agricole qui conduit à la domination économique de quelques structures hyperproductives et hyperconcentrées, tout comme elle s'oppose à une vision de l'agriculture « paysagère » ou de loisir. Les paysans ont une mission qu'ils

sont les seuls à pouvoir remplir : nourrir les hommes. Leur travail a une valeur et doit leur assurer un revenu juste.

Site internet de la Confédération Paysanne : <https://www.confederationpaysanne.fr/>

- **Organisation d'accueil : Confédération Paysanne PACA**

La Confédération paysanne est une confédération de syndicats départementaux et régionaux, dotée d'instances nationales choisies selon des règles de fonctionnement démocratiques. La Confédération paysanne Provence-Alpes Côte d'Azur fédère les syndicats des 6 départements de la région PACA .

Site internet de la Confédération Paysanne PACA : <https://paca.confederationpaysanne.fr/index.php>

## Contexte :

---

Les modèles agricoles ont subi de lourdes transformations en moins d'un demi-siècle. Nous sommes ainsi passés du modèle paysan et familial visant à nourrir les Hommes à un système industriel basé sur la compétitivité et la productivité.

Au sein de l'union européenne cela a été mis en œuvre dans le cadre de la Politique Agricole Commune qui favorise la concentration des bassins de production, induit la disparition de la petite paysannerie et une paupérisation croissante des populations paysannes et rurales générant une migration forcée.

Face à ce constat sur l'atteinte aux droits et à la dignité des travailleurs et sur l'appauvrissement général des paysans, la Via Campesina dont la Confédération Paysanne fait partie, et en partenariat avec des organisations de solidarité internationale (dont E&P), a mis en place un programme international « Agriculture Paysanne & Travailleurs migrants Saisonniers ». Depuis 2006, ce programme a permis d'établir un état des lieux de ces pratiques dans plusieurs pays européens, méditerranéens particulièrement, en y envoyant des volontaires et en collectant leurs témoignages. Si les contextes varient, les pratiques et les schémas sont relativement similaires : faux contrats, conditions de travail déplorables, pas de respect du droit du travail, condition d'hébergement et de vie indignes, surexploitation, dépendance des travailleurs... La récente crise du Covid 19 et la crainte d'une pénurie de main d'œuvre étrangère ont mis en lumière les faiblesses du modèle agro-industriel reposant sur l'exploitation de travailleurs.euses considéré-e-s comme de simples outils de production. L'attention des médias et du grand public s'est momentanément portée sur ces hommes et ces femmes exploité-e-s, avant de retomber. Pourtant, la situation n'a pas évolué dans les grandes exploitations de la région et ces personnes font toujours face à un déni de leurs droits sociaux et droits humains fondamentaux.

## Objectifs de la mission :

---

La mission proposée s'inscrit dans la continuité du programme « travailleurs migrants saisonniers » porté par un réseau d'acteurs travaillant sur les questions des droits des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture ainsi que des droits paysans (syndicats agricoles, des associations environnementalistes, des associations de migrants, de défense des droits de l'Homme, de droit Social, etc.). L'objectif est d'actualiser les connaissances sur la situation des travailleurs.euses agricoles dans la région PACA en allant à la rencontre des multiples acteurs impliqués, en particulier dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, de recenser les dérives et les bonnes pratiques, afin d'identifier les leviers d'action possibles.

### **Le/La volontaire participera à :**

- aller à la rencontre des différentes parties prenantes de l'emploi agricole dans la région : agriculteurs et paysans, travailleurs-euses agricoles, syndicats agricoles, associations de défense des droits, mais aussi d'autres organisations ou acteurs impliqués plus largement sur les questions agricoles : associations environnementalistes, journalistes, chercheurs-ses, etc.
- faire un état des lieux de la demande en main d'œuvre saisonnière, des profils de travailleurs-euses et des dispositifs d'embauche existant en PACA ;
- identifier les points de vigilance (dériver possibles, bonnes pratiques) et les leviers d'action possibles (aux niveaux local, national et de l'Union Européenne) pour renforcer les droits des travailleurs saisonniers et défendre l'agriculture paysanne.
- renforcer les liens de partenariats entre la Confédération Paysanne et des organisations de la région défendant des objectifs communs.
- témoigner de son expérience à travers l'animation du blog des volontaires d'E&P, "Vues d'Europe et d'ailleurs", tout au long de la mission

## **Profil**

---

### **Qualités recherchées :**

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de l'agriculture paysanne et/ou droit du travail
- Autonomie et qualités d'organisation
- Goût pour le travail d'enquête
- Bonne capacité rédactionnelle
- Une expérience d'engagement associatif/militant est un plus

### **Langues :**

- Bon niveau de français
- L'espagnol serait un plus

**Le permis B est un plus** (déplacements à prévoir dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse)

## **Calendrier**

---

**Préparation collective au départ à Paris :** du 3 au 27 octobre 2022

**Terrain :** de novembre à avril 2023

**Capitalisation collective au retour à Paris :** 3 semaines en mai 2023

NB : un logement solidaire peut être mis à disposition si besoin uniquement pour les temps de formation et de capitalisation à Paris.

## **Statut**

---

**Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique.**

## Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

## Indemnités

Pour les missions en France : 472,97 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire

Pour les missions à l'international : 513,31 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire

Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

## Autres infos pratiques :

- Encadrement par l'équipe salariée et paysanne de la Confédération paysanne PACA
- Accueil dans les locaux de la Confédération paysanne des Bouches-du-Rhône et Vaucluse alternativement
- Un hébergement chez des paysan-nes du secteur pourra être envisagé

## Pour candidater

---

**Si vous êtes intéressé-e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation avant le 28 août en précisant en objet le thème et le pays, à [info@echanges-partenariats.org](mailto:info@echanges-partenariats.org).**

Petits conseils pour écrire votre lettre de motivation :

- Nous cherchons à savoir pourquoi vous souhaitez vous engager dans une mission de solidarité, dans le cadre proposé par E&P et ses partenaires. Pourquoi souhaitez-vous vous engager sur cette mission en particulier, qu'est-ce qui fait écho dans votre parcours et/ou vos questionnements, comment vous vous projetez dans cette mission ?
- Ne répétez pas les infos déjà écrites dans votre CV : ce ne sont pas vos compétences qui vont déterminer notre choix mais votre motivation et votre compréhension des enjeux de la mission.

Nous donnerons une réponse à toutes les candidatures. Les entretiens auront lieu la semaine du 5 septembre.

**Nous sommes également disponibles par mail ou téléphone (07.57.48.43.78) si vous avez des questions (sauf mois d'août).**